



CROWDFUNDING

appel à financement participatif pour la protection de cavité à chauve-souris dans l'Yonne

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne fait appel aux **fonds participatifs** pour protéger un site du département de l'Yonne (89) hébergeant pas moins de **douze espèces de chauves-souris** dont les effectifs totaux montent jusqu'à **320 individus toutes espèces comprises**. Il s'agit d'un site d'**enjeu régional**.

Les importantes fluctuations dans les effectifs observés ces dernières années laissent à penser qu'un dérangement important sur ce site existe. Cela est confirmé par la présence de détritiques, de traces de feux et de signes de la fréquentation humaine qui sont particulièrement denses sur ce site. Pour mettre à l'abri cette population de chauve-souris, le CEN Bourgogne souhaite installer un dispositif de fermeture du site à l'aide de grilles adaptées permettant la circulation des animaux.

Les chauves-souris, uniques mammifères volants européens, toutes insectivores, sont particulièrement menacées. Aujourd'hui, plusieurs espèces et notamment les plus communes connaissent de fortes régressions. Les facteurs de leur raréfaction sont nombreux et complexes : l'aménagement du territoire, la disparition de leurs ressources alimentaires et le dérangement notamment à certaines périodes de leur cycle biologique. Sur ce dernier facteur, nous pouvons agir rapidement.

Elles ont besoin de vous !

La protection de la nature commence toujours par une mobilisation citoyenne ; soutenez cette action concrète en faisant un don à l'association (déduction fiscale à hauteur de 66 % du montant). La préservation des sites naturels est le cœur de métier des Conservatoires d'Espaces Naturels.

HELLOASSO

<https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-d-espaces-naturels-de-bourgogne/collectes/biodiversite-fermeture-de-cavites-a-chauve-souris>

Origine du projet

Depuis 2013, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne s'engage aux côtés de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, dans la protection des sites majeurs à chauve-souris en Bourgogne. Ensemble, ils ont réussi à obtenir une maîtrise foncière ou d'usage sur douze sites d'intérêt régional et national, permettant ainsi la mise en place de mesures réglementaires et opérationnelles. Nous mobilisons les moyens que nous offrent l'État, les collectivités et l'Union Européenne. Les moyens financiers à disposition s'avérant insuffisants pour mener toutes les actions à leur terme, la mobilisation citoyenne est précieuse.



©CEN BOURGOGNE / M. Jouve

À quoi servira l'argent collecté ?

Pour des raisons de protection évidente, la localisation de ce site reste anonyme. Depuis 2015, un partenariat avec la commune concernée a permis d'établir un objectif de protection du site ; aujourd'hui, un cahier des charges est précisé et un partenariat avec un ferronnier local est engagé pour permettre la fermeture des deux entrées principales du site. Cela limitera très fortement la fréquentation humaine et d'assurer ainsi la tranquillité nécessaire à ces mammifères en automne (période de transit où a lieu l'accouplement) et en hiver (durant l'hibernation).

Concrètement, il s'agira de fermer les accès d'une ancienne carrière. Deux ouvertures seront ainsi mises en sécurité par l'apposition de grilles métalliques scellées, solides et résistantes au vandalisme. Les barreaux horizontaux d'un espacement de 15cm permettront les passages des chauves-souris. Un système d'ouverture permettra aux équipes du CEN Bourgogne et de la SHNA de procéder aux opérations de suivis.



©CEN BOURGOGNE / M. Jouve - exemple de fermeture de cavité.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

Depuis plus de 30 ans, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne contribue à préserver notre patrimoine naturel et paysager par son approche concertée et son ancrage territorial. 180 sites naturels couvrant 5 720 hectares sont ainsi gérés sur près de 126 communes réparties sur tout le territoire de Bourgogne. Les missions principales du Conservatoire sont de **connaître, protéger, gérer et sensibiliser les espaces naturels remarquables**. Le Conservatoire protège les sites naturels de Bourgogne au moyen d'**acquisitions foncières et de conventions de gestion**. Il met en œuvre des **études et des travaux de gestion** des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée, en partenariat avec les acteurs locaux. Par ailleurs, il **initie ou coordonne des programmes de préservation des milieux naturels bourguignons** (mares, pelouses) ou d'**espèces à fort enjeu** (espèces menacées de disparition ou faiblement représentées) sur l'ensemble du territoire régional. Il a également un rôle de **sensibilisation du public à la protection de la nature** et assume cette mission notamment par le biais de publications, d'organisation de colloques et de visites guidées. En 2018, 16 sites aménagés de sentiers de découverte permettent de découvrir le patrimoine naturel bourguignon.

Contacts

Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

chemin du Moulin des Étangs • 21600 FENAY

Tél. : 03 80 79 25 99 • Fax : 03 80 79 25 95

Courriel : contact@cen-bourgogne.fr

Contact presse : carine.duthu@cen-bourgogne.fr • 03 80 79 25 96

Pour tout savoir sur les activités et actualités du Conservatoire,
rendez-vous sur **www.cen-bourgogne.fr**

